

Clarification 1 – Appel à Manifestation d'Interet – Santé II

(Reprise des activités dans les zones d'intervention de Save the Children à Bangui)

Q1 : Existe-t-il un document issu de l'atelier de réflexion et de production intermédiaire sur la mise en œuvre des projets d'appui à la relance du système de santé en RCA sur financement du fonds Bekou tenu du 3 au 5 février 2015 à Bangui et dont vous faites mention dans le point 2 de la note ? Si oui, pourriez-vous nous en transmettre une copie ?

R1 : Veuillez trouver en annexe une copie du rapport et des recommandations de l'atelier

Q2 : Les critères d'éligibilité du point 5 de la note de cadrage permettent aux OI, association sans but lucratif, charity et fondation de répondre. Cependant, il est fait mention des « ONG intéressées » dans la même note au point 2 puis à différentes reprises dans le document. Pourriez-vous nous indiquer si le statut d'ONG est un prérequis pour être demandeur ou co-demandeur ?

R2 : Le statut d'ONG est un des statuts possibles – voir la réponse à la question suivante. Toutes les ONG ou organisations intéressées doivent remplir les critères d'éligibilité pour être éligibles.

Q3 : Nous avons un doute sur les critères d'éligibilité, notamment sur la nature des organismes en capacité de répondre à votre appel à manifestation d'intérêt. Pourriez-vous nous confirmer si une agence publique peut répondre à cet appel ?

R 3 : Nous ne pouvons pas nous prononcer formellement sur votre éligibilité sans avoir analysé vos documents. Cependant, si les documents que vous nous soumettrez montrent que vous remplissez les critères de la note, c-à-d :

- être une personne morale; ET
 - être sans but lucratif; ET
 - appartenir à une catégorie telle que: organisation non gouvernementale, organisation internationale, association sans but lucratif, charity, fondation; (ce sont des exemples, la liste n'est donc pas exhaustive)
 - être directement chargés de la préparation et de la gestion de l'action avec le(s) codemandeur(s) et l'entité/les entités affiliée(s) et non agir en tant qu'intermédiaire;
- Vous devriez être éligible.

Q 4 : Serait-il possible de nous transmettre les différents rapports produits dans le cadre de la phase I dans le cadre du contrat d' « assistance médico-nutritionnelle pour les populations affectées et de relance du système de santé » mis en œuvre par Save the Children ?

R 4 : Nous ne pouvons pas transmettre ces rapports sans l'accord préalable de Save the Children. Si Save the Children nous donne son aval, ces rapports seront postés sur Capacity4Dev.

Q 5 : Nous ne sommes pas parvenus à trouver l'appel à manifestation d'intérêt sur Prospect. Serait-il possible de nous communiquer la référence de l'appel ?

R 5 : Cet appel à manifestation d'intérêt est lancé par le Fonds Békou et par conséquent ne se trouve pas sur Prospect. La note de cadrage correspondant à l'appel à manifestation d'intérêt a été produite et distribuée à travers le cluster santé à Bangui, le CCO à Bangui, le site de la Délégation à Bangui et publié sur Capacity4dev. Cet appel à manifestation d'intérêt sera suivi d'une évaluation des

propositions reçues, en vue de retenir les propositions la (les) plus pertinente(s) pour le processus de négociation qui s'ensuivra et qui se clôturera par l'attribution directe d'une subvention à l'organisation ayant soumis la meilleure proposition.

Q6 : Nous souhaiterions aussi avoir accès aux lignes directrices et au template de cadre logique (annexe C mentionnée dans le formulaire de demande complète).

R6 : La note de cadrage définit les lignes directrices. Le modèle à utiliser pour le cadre logique a été distribué avec la note de cadrage (DEVCO 2016) – veuillez bien le trouver en annexe.

Q7 : Enfin, sera-t-il possible de répondre à l'appel via Pador ?

R7 : Il vous est possible de soumettre vos documents – mais pas votre proposition ! - via Pador. Si vous optez pour la soumission documentaire via Pador, merci de nous indiquer la référence Pador de votre organisation dans votre proposition.